

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2020 À 18 H 45 À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – *présidente*
Madame Cindy Moisan (poste 3)
Madame Geneviève Huard (poste 4) – *vice-présidente*
Madame Corinne Clermont (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Gisèle Touré (poste 8)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Monsieur Jimmy Larochelle (poste 10)
Madame Marie-Claude Brousseau (poste 11)
Madame Annie Gaudreault (poste 12)
Madame Élisabeth Renaud (poste 13)
Monsieur Anthony Simard (poste 15)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général et directeur du Service des ressources matérielles
Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale
Madame Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

EST ABSENTE :

Madame Joëlle Barrette (poste 1)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0011-20

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gisèle Touré **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 18 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0012-20

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

CONSIDÉRANT les circonstances actuelles décrétées par la direction de la santé publique (zone rouge);

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Simard **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3 – PROCÉDURE DE CONVOCATION

Conformément à l'article 165 de la Loi sur l'instruction publique, madame la présidente s'assure que la procédure de convocation de cette séance extraordinaire a été respectée.

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0013-20

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Gaudreault **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Séance virtuelle par TEAMS;
3. Procédure de convocation;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Désignation d'un membre de la communauté au conseil d'administration – Poste 14;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Désignation
d'un
membre de
la
communauté
au conseil
d'adminis-
tration –
Poste 14**

RÉSOLUTION CA-0014-20

CONSIDÉRANT la résolution CA-0009-20 adoptée par le conseil d'administration, lors de la séance extraordinaire du 22 octobre 2020;

CONSIDÉRANT la vacance au *Poste 14 – Membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé et des services sociaux*;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Baie-James a procédé à un appel de candidatures dans le journal régional *Le Jamésien*, édition du 2 novembre 2020;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont procédé à l'analyse de la candidature reçue en fonction des qualités requises et des conditions exigées pour occuper ce poste;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration sont favorables à cette candidature;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Gaudreault **ET RÉSOLU** en vertu de l'article 175.10.1 de la Loi sur l'instruction publique, de désigner Mme Mariève Bernier au *Poste 14 – Membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé et des services sociaux*, afin de siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 6 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0015-20

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est à 18 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacynthe Allaire,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale